



**HAL**  
open science

# Un twitter et un blog comme porte d'entrée à l'Assemblée, ou la fabrique de l'identité numérique de l'ethnographe

Jonathan Chibois

► **To cite this version:**

Jonathan Chibois. Un twitter et un blog comme porte d'entrée à l'Assemblée, ou la fabrique de l'identité numérique de l'ethnographe. Rencontres annuelles d'ethnographie de l'EHESS, EHESS, Nov 2014, Paris, France. halshs-01803351

**HAL Id: halshs-01803351**

**<https://shs.hal.science/halshs-01803351v1>**

Submitted on 30 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## **Un twitter et un blog comme porte d'entrée à l'Assemblée, ou la fabrique de l'identité numérique de l'ethnologue**

Version présentée

Jonathan Chibois, IIAC-LAIOS (EHESS)

*chibois@ehess.fr*

Lorsqu'on projette de faire une ethnographie au sein d'une institution d'État, une des premières questions à résoudre concerne l'accès aux lieux d'exercice du pouvoir. Dans ces espaces où se prennent les décisions, dans ces espaces qui sont continuellement l'objet de l'attention des médias, dans ces espaces qu'il faut protéger au nom de la sécurité nationale, on ne circule pas librement et on n'interagit pas non plus librement avec les personnes qui s'y activent. Par exemple, on ne saurait circuler à l'Assemblée nationale sans disposer d'un badge d'accès, délivré après que soit vérifié notre niveau de légitimité dans ces lieux. Ce badge de circulation vous range dans une catégorie d'individu (député, collaborateurs, visiteur, journaliste...), de laquelle dépend le périmètre des lieux qui vous sont accessibles, et par extension les personnes que vous serez susceptibles de croiser. Dans ce contexte donc, l'enquête sera tributaire du type de badge que vous allez parvenir à décrocher. Dans mon travail de terrain à l'Assemblée nationale, j'ai pour ma part réussi à décrocher trois types de badges de circulation différents : celui des assistants parlementaires, celui octroyé aux visiteurs attendus dans un bureau parlementaire, et celui des journalistes. Cependant, aucune de ces places imposées ne m'a permis de faire mon travail d'enquête de manière satisfaisante. C'est finalement par l'intermédiaire de la plate-forme de *micro-blogging* Twitter et l'activité de *blogging* scientifique que je suis parvenu à dépasser cette ségrégation de l'espace et cette catégorisation des personnes en vigueur dans l'institution.

Mon enquête de terrain devait me permettre de collecter des données sur la question numérique à l'Assemblée nationale. Le projet initial partait du constat, établi assez unanimement dans la presse au milieu de la décennie 2000, que les députés peinaient à se saisir de la question informatique. Cette dimension

transitionnelle m'intéressait, je souhaitais observer le mélange des techniques numériques avec les techniques en place. Je voulais approcher la vie quotidienne des députés sous l'angle des usages techniques, mon fil conducteur était la manière dont l'ensemble des dispositifs techniques étaient mobilisés pour fabriquer la loi. Cependant, je précise que ce n'est pas thématique de recherche qui m'a amené à m'intéresser à la question de l'identité numérique, ou au moins pas directement. J'aurais pu m'intéresser à un autre aspect de la vie quotidienne à l'Assemblée, la question de l'identité numérique se serait pareillement imposée à moi. Quand on travaille sur l'État, et plus généralement quand on enquête auprès d'élites (qu'elles se considèrent comme telles ou que nous les considérons comme telles), il faut accepter que les membres de l'univers que l'on étudie sont en mesure de se soustraire complètement à la curiosité de l'ethnographe. Quand je me suis intéressé à Twitter et au blog, je cherchais à conquérir une marge de manœuvre pour conduire mon enquête. C'était une manière de contourner les problématiques d'accès au terrain, ou pour le dire autrement de me soustraire à la propension de l'institution à contrôler étroitement les personnes et les informations qui circulent en son sein.

À l'Assemblée, je me suis toujours présenté comme un citoyen porteur d'un projet de recherche. Je n'avais jamais travaillé sur la thématique parlementaire auparavant, et je n'avais aucune connaissance spécifique du fonctionnement de cette institution. Je n'avais personne non plus dans mon entourage ayant (ou ayant eu) un mandat d'élu, un poste d'assistant parlementaire, ou même de fonctionnaire, qui aurait pu faciliter mes premiers pas sur ce terrain par des conseils avisés ou par une recommandation appropriée à une personne travaillant sur place. L'Assemblée était pour moi un monde inconnu, et j'aurais pu aussi bien choisir un autre cadre pour ma recherche. Mais si cette institution a néanmoins attisé ma curiosité, c'est précisément pour l'exotisme que représentait pour moi d'un monde d'élites politiques. Un coup de pouce de mon directeur de recherche m'a toutefois permis assez rapidement d'obtenir un badge de circulation. Seulement, sans être intégré à une équipe parlementaire, sans tâche précise à accomplir dans le grand organigramme de l'activité législative, arpenter l'Assemblée revient à circuler sans but dans une suite de couloirs, ne menant qu'à des lieux interdits : bureaux, salles de réunions et de commission, bibliothèque, et bien sûr le périmètre sacré. De plus, je n'ai dans ces couloirs pas pu entrer sérieusement en contact avec les personnes que je pouvais y croiser. J'étais au cœur de l'institution et il semblait n'y avoir aucune donnée à recueillir sur la question technique. J'ai alors changé de stratégie. Pour sortir de ces espaces liminaires<sup>1</sup>, je suis parti à la recherche d'interlocuteurs qui accepteraient de me rencontrer en entretien. J'ai sélectionné une cinquantaine de députés, les plus susceptibles de s'intéresser à ma

---

1 AUGÉ M. (1992), *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil.

problématique, à qui j'ai envoyé un courriel (et de nombreuses relances) auquel était joint une présentation du projet de recherche. L'idée était de m'appuyer sur ces premiers contacts pour élargir ensuite le champ de mes interlocuteurs potentiels. J'ai reçu une dizaine de retours à mes courriers, qui ont débouchés pour une moitié d'entre eux sur une prise de rendez-vous effective, mais dont seuls trois se sont concrétisés. Sur ces trois députés rencontrés, aucun n'a pu me recommander auprès d'un collègue. Avec deux d'entre eux, l'entrevue s'est terminée par une promesse d'un second rendez-vous pour approfondir certains sujets, mais ils n'ont plus jamais répondu à mes sollicitations.

## 1. Prendre conscience son identité numérique

Voici comment se présentait mon enquête après deux années de tentatives d'accès au terrain. Sur la base de la poignée d'entretiens qui s'étaient concrétisés, je savais que mes difficultés ne tenaient pas aux situations d'interaction, puisque mes questionnements trouvaient un réel un écho chez mes interlocuteurs. Ma difficulté était de concrétiser ces rencontres, et ce pour de multiples causes. Le contexte de surcharge du calendrier parlementaire n'était pas pour m'aider, ni le repli de l'Assemblée durant de la 13<sup>e</sup> législature sous le poids de craintes sécuritaires. Également, l'attitude corporatiste des parlementaires face à toute entreprise visant à questionner les principes de fonctionnement de l'institution dont ils relèvent, explique aussi certainement en amont un manque d'enthousiasme chez les personnes que je sollicitais. Pour les causes endogènes, on notera un manque de sens pratique de ma part. Notamment, j'aurais probablement gagné à rendre mon projet de recherche plus consensuel<sup>2</sup>, c'est-à-dire le rattacher à des problématiques traitées dans les médias ou dans les publications pour le grand public, plutôt que de mettre en avant le caractère exploratoire et original de ma recherche. Mais surtout, et c'est ce qui nous intéresse ici, je peux dire aujourd'hui que mes difficultés tenaient aussi beaucoup à ma méconnaissance du fonctionnement *réel* de l'Assemblée nationale. Réel, au sens où il faut de toute évidence se méfier de la manière dont l'Assemblée se met en scène. Pour en comprendre les logiques de fonctionnement, il faut savoir en effet discerner quels sont les mythes dont elle s'entoure.

L'Assemblée nationale n'est pas l'espace ouvert et public qu'elle prétend être, elle n'est « *la maison de tous les citoyens* »<sup>3</sup> que d'une manière symbolique. Dans

---

2 CHAMBOREDON H. et al. (1994), « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, vol. 16, n°1, p. 114-132.

3 Selon les mots de Claude Bartolone, actuel président de l'Assemblée, dans la plaquette de présentation de l'institution éditée par le Service de Communication et de l'information multimédia. ASSEMBLÉE NATIONALE (octobre 2013), « Bienvenue à l'Assemblée nationale », p. 2.

les faits, à l'Assemblée nationale, parmi les membres qui participent de la vie parlementaire, il y a une opposition fondamentale entre ceux qui agissent et ceux qui observent ceux agissent. Pour les premiers, les acteurs, savoir c'est pouvoir<sup>4</sup>. Pour chacun d'entre eux, groupe politique, député ou assistants, il y a beaucoup d'enjeux à garder une maîtrise sur ce qui se dit, se sait, sur soi et son entourage. Pour les seconds, savoir c'est rendre-compte, avec la conscience que le compte-rendu est un maillon de la chaîne de pouvoir des premiers. Il n'y a pas de place pour les positions hybrides. C'est pourquoi la posture d'observateur-participant à l'Assemblée est nécessairement vouée à l'échec. Si l'ethnographe veut prendre légitimement part à la vie parlementaire, il doit savoir tenir sa place d'observateur. Il doit demeurer en retrait tout en restant impliqué, il doit faire preuve de neutralité partisane et de retenue tout en sachant exercer un regard critique. Très concrètement, il est attendu du chercheur une posture très similaire à celle du journaliste parlementaire, avec le handicap qu'il n'est pour sa part pas en mesure d'offrir une visibilité médiatique à court terme. Notons que ceci en dit long sur l'opposition savant/politique aujourd'hui en vigueur dans cet univers<sup>5</sup>.

De toute évidence, ce que je montrais en sollicitant des entretiens ne correspondait pas suffisamment à cette posture. Une condition préalable, nécessaire, pour convaincre mes potentiels interlocuteurs n'était pas remplie. Quelle était-elle ? Peut-être finalement que ce n'était pas le projet de recherche qui manquait de crédibilité (pour lequel j'avais même tenté de joindre différentes lettres de recommandation, sans davantage de succès). Peut-être que c'était le porteur de ce projet qui manquait de crédibilité, moi-même. Cette question en amenait une autre. Que ces gens pouvaient-ils connaître de ma posture de chercheur ? En réfléchissant à mes propres usages, pour cibler les personnes que je sollicitais je me rendais sur les moteurs de recherche. J'ai donc fait la supposition qu'en sens inverse, mes potentiels interlocuteurs se rendaient aussi sur internet quand il souhaitaient en savoir plus sur celui qui posait ainsi des questions curieuses. Je précise ce raisonnement m'apparaissait d'autant plausible que je commençais à comprendre qu'internet n'était pas un problème à l'Assemblée, contrairement à l'idée sur laquelle j'avais fondé mon projet de recherche. Que découvrait-on me concernant dans un moteur de recherche durant les premières années de ma thèse ? On découvrait un espace expérimental d'écriture que je n'investissais que de manière épisodique, des extraits de listes de diffusions informatiques auxquels je participais, des photographies et des documents relatifs à des projets artistiques et culturels que j'avais mené durant mes années étudiantes, une page où j'étais mentionné comme animateur de centre de vacances, ou encore des pétitions en ligne auxquelles j'avais souscrit. Nous étions en 2010, je découvrais à mon niveau

---

4 URVOAS J.-J. & ALEXANDRE M. (2012), *Manuel de survie à l'Assemblée nationale. L'art de la guérilla parlementaire*, Paris : Odile Jacob.

5 WEBER M. (1963), *Le savant et le politique*, Paris : Union Générale d'Éditions.

les implications d'une identité numérique non-maîtrisée. Non seulement mon image publique ne corroborait pas du tout l'image du chercheur que je prétendais être sur mon terrain, mais en plus je ne présentais rien qui puisse répondre aux questions que pouvaient se poser mes interlocuteurs à mon sujet.

## 2. Le blog, espace de lisibilité

N'ayant pas encore publié de textes, on ne pouvait se faire une idée ni du genre de propos que je pouvais tenir, ni de l'utilisation que je pouvais faire des témoignages qui m'étaient confiés. Inconnu dans la communauté scientifique, le potentiel de visibilité médiatique que je pouvais offrir était nul. Invisible sur la place publique, le projet de recherche que je défendais n'avait aucune consistance, ce qui n'invitait personne à y collaborer. Ma posture d'observateur impliquait d'être lisible pour être visible. On pourra noter l'ironie de la situation : pour ma première recherche, je sollicitais des gens qui soumettaient en bonne partie leur acceptation à me rencontrer sur mon expérience acquise. Ouvrir un blog scientifique sur une plateforme dédiée à la recherche en SHS<sup>6</sup> m'a permis de sortir de cette impasse. Qu'est-ce qu'un blog scientifique ? C'est un moyen pour le chercheur qui chercherait à « traduire ses idées dans un discours citoyen qui puisse être entendu et compris au-delà des barrières disciplinaires et auprès d'une audience plus diverse »<sup>7</sup>. En ouvrant ce blog, mon premier objectif était de donner une existence palpable et vivante au projet de recherche, par la mise en scène de la problématique autour d'illustrations, de listes de liens, de textes périphériques et de billets. Le second objectif était de faire la démonstration de ma posture de neutralité en même temps que critique. Les billets pouvaient et peuvent encore aujourd'hui rendre-compte d'ouvrages et de réflexions en cours, être l'occasion d'un portrait de député sur un thème particulier, ou être le lieu d'annonce d'une publication académique de ma part. Par contre, je prends soin de ne pas prendre position sur des sujets d'actualité trop liés à la vie parlementaire, pour marquer ma différence de positionnement avec un blog journalistique.

Ce n'est ni plus ni moins qu'une stratégie de mise en scène. Évaluer l'efficacité cette stratégie est difficile, dans la mesure où l'appropriation de cet outil est conjointe à ma compréhension croissante des règles de fonctionnement de l'univers parlementaire. Dans la diminution progressive des difficultés rencontrées à obtenir des entretiens, je ne saurais dire avec précision la part prise par le blog. Pour sûr, cependant ma place est aujourd'hui bien identifiée à l'Assemblée : un

---

6 Sur la plateforme Hypothèse (<http://hypotheses.org>) du portail OpenEdition, en novembre 2011.

7 ERTZSCHEID O. (9 avril 2008), « Les universitaires devraient blogguer », *affordance.info* [En ligne]. URL : [http://affordance.typepad.com/mon\\_weblog/2008/04/les-universitai.html](http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2008/04/les-universitai.html) (consulté le 29 mars 2012).

certain nombre de personnes que je rencontre pour la première fois ont déjà eu vent de mes recherches, les assistants parlementaires blogueurs relaient régulièrement mes billets vers leurs propres lecteurs. Ce sont autant de signes qui me permettent de considérer que ma posture de chercheur est à présent en phase avec la posture de chercheur qui m'a été attribuée. Les meilleures preuves sont les situations où la publication d'un billet engendre par elle-même la récolte inattendue de nouvelles données. De manière volontaire, des individus se saisissent de mes textes pour m'inviter à changer d'angle de vue, pour corriger quelques-unes de mes interprétations, ou pour me confier un surplus d'information pour clarifier un premier témoignage. Par exemple, en décembre 2013, c'est un administrateur responsable du service informatique du Sénat qui a posté un commentaire, non pas pour contredire mon analyse sur la politique de son service en matière d'Open Data, mais pour corriger quelques inexactitudes commises, et soulever un point qui m'avait échappé. Point important, après ces échanges, cet interlocuteur normalement soumis à un strict devoir de réserve (dont j'ai longtemps tenté de rencontrer les homologues à l'Assemblée avant d'abandonner devant le mutisme qui m'était opposé) a accepté ensuite de me rencontrer pour un entretien.

### 3. Le compte Twitter, vecteur d'interactions

Twitter, par contre, n'a véritablement fait son entrée dans mon enquête que plusieurs mois plus tard. J'avais déjà un usage quotidien de Twitter dans mes pratiques de recherche depuis septembre 2011, dans le prolongement du blog. J'y exerçais une veille scientifique, et j'y développais un réseau de sociabilité avec des collègues blogueurs. Quiconque s'intéressait à mon compte twitter voyait le profil d'un étudiant en thèse. De même que le blog incarnait le projet, le profil twitter incarnait le chercheur, en lui permettant de *mettre en corps*<sup>8</sup> son identité numérique. Mais l'apport de cet *avatar* est resté longtemps maigre. Je profitais simplement de mon réseau de relations dans cet espace pour faire la promotion de mes billets, et ainsi accentuer la visibilité du projet de recherche. Puis sont arrivées les élections législatives de juin 2012, durant laquelle plus de la moitié des députés élus ont ouverts leur compte twitter officiel<sup>9</sup>. Deux éléments ont contribué à étendre l'usage de ces comptes twitter de campagne électorale dans le plein exercice de la fonction parlementaire. D'une part le choix de Claude Bartolone d'installer le WiFi dans l'hémicycle, permettant pour la première fois un accès à internet aux députés participant à la séance publique ; d'autre part, la

---

8 Selon l'expression de CASILLI A. A. (2010), *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris : Seuil, p. 124.

9 CHIBOIS J. (2014), « Un "appeau à journaliste" pour les députés, ou Twitter comme antichambre à la publicité parlementaire », in *Actes du colloque international CECL*, Le Havre : Klog Éditions.

mobilisation naissante contre le projet de loi concernant le « mariage pour tous » durant les premières semaines qui ont suivi la rentrée parlementaire, qui s'est largement déployée sur Twitter<sup>10</sup>. Sous ces deux impulsions, s'est achevé le processus d'intégration de Twitter aux usages quotidiens de la vie parlementaire française. Plus précisément, c'est le canal d'information interactif que constitue le hashtag #directAN qui est entré dans les habitudes de tous. Dédié à la diffusion de l'actualité chaude du Palais-Bourbon, tout ce qui se dit ou se sait a de bonnes chances d'y être évoqué. Par extension, le #directAN est aussi un espace de sociabilité transversal, très apprécié dans un univers institutionnel fortement cloisonné. Ce faisant, cet espace est aujourd'hui le lieu privilégié des interactions entre les acteurs et les observateurs de la vie parlementaire. Depuis cette rentrée parlementaire de septembre 2012, l'équipe de journalistes de l'AFP installée dans les locaux de l'Assemblée ne quitte elle-même plus des yeux l'activité du #directAN.

Ce qu'il est important de comprendre c'est que progressivement, l'appropriation de Twitter par les équipes parlementaires a occasionné un transfert d'un certain nombre d'interactions privilégiées entre acteurs et observateurs hors du cadre de l'institution. Et même hors de la sphère d'influence de l'institution. Les députés sont eux-mêmes en recherche une marge de manœuvre plus grande vis-à-vis de règles et de contraintes institutionnelles qui sont jugées enfermantes. Twitter est apparu depuis 2010 comme un espace de liberté pour eux ce qui, d'une manière inattendue a donné une nouvelle dimension à mon travail d'enquête. L'utilisation de mon profil twitter était jusqu'ici passive sur le plan des interactions avec les membres de la vie parlementaire, puisque je les sollicitais par une autre voie. Je réalisais soudainement que ce profil twitter permettait d'interagir directement, non pas avec une poignée de quelques membres de la vie parlementaire, mais au contraire avec une grande majorité d'entre eux. Effectivement, la plupart des députés peuvent à ce jour être interpellés par l'intermédiaire de leur profil twitter et, selon la manière dont vous vous y prenez, selon qui vous êtes, selon l'humeur à ce moment de la personne en question, vous avez des chances d'entamer une discussion sur la messagerie privée de la plateforme. Vous avez alors le loisir de déployer vos arguments pour convaincre votre interlocuteur d'accepter un entretien. Dans cet espace, les contraintes institutionnelles qui imposaient d'être membre de la vie parlementaire pour y prendre part, se relâchent.

J'ai petit-à-petit, dans une démarche par essais et erreurs, entrepris de modifier la manière dont je me présentais sur mon propre profil utilisateur. Depuis, ma stratégie est de revendiquer une posture d'observateur, ce qui aux yeux

---

10 CERVILLE M. & PAILLER F. (2014), « #mariagepourtous : Twitter et la politique affective des hashtags », RFSIC, n°4.



de tous me rapproche de celle du journaliste parlementaire. En s'y prenant bien, il est possible de créer de temps à autre des situations d'interactions publiques de quelques minutes, en posant des réponses directement sous forme de tweets qui obtiennent des réponses immédiates. Par exemple, au lendemain des élections sénatoriales de ce mois de septembre 2014, j'ai posé à un journaliste parlementaire une question sur l'étrange stratégie d'un député qui démissionnait pour devenir sénateur, et ce sont trois autres personnes qui m'ont proposé leur interprétation avant de retourner vaquer à leurs occupations. Autre exemple, j'ai publié il y a quelques semaines sur le blog une série de billets sur l'emploi des collaborateurs parlementaires. J'en ai profité pour interpeller sur Twitter quelques collaborateurs que j'avais rencontrés en entretien, pour leur demander si j'avais bien respecté leurs différents témoignages. Une des collaboratrices a pris le temps de corriger certains points litigieux et de m'apporter le témoignage complémentaire de son expérience, tandis qu'un syndicat de collaborateur s'est invité dans la discussion pour attirer mon attention sur des documents de travail internes à l'institution accessibles dans une rubrique discrète de leur site internet. Ma curiosité est devenue pleinement légitime, voire recherchée.

## Conclusion

Aujourd'hui je considère avoir aujourd'hui terminé mon terrain. Non pas parce que j'ai réussi à me faire accepter comme acteur de la vie parlementaire (ce n'est pas le cas), mais simplement parce que mes relations avec les membres de la vie parlementaire ne sont plus un problème. L'aisance que je peux déployer aujourd'hui dans ces interactions en ligne est surtout le signe que j'ai compris ce qu'on attendait de moi dans cet univers. Cette problématique de l'identité numérique m'a permis de comprendre quelles tensions s'invitaient dans ma relation avec les membres de mon terrain (autour de la question de la crédibilité/légitimité).

Ceci étant dit, je veux être clair sur le fait que l'apport heuristique qu'apporte l'usage de cette identité numérique fut assez faible. Provoquer des situations d'interaction sur Twitter n'a pas été un mode de collecte de données, tout au plus a-t-il été un moyen de rechercher un complément d'information sur une question précise. Ce sont les entretiens qui structurent mon corpus de données, j'en ai à ce jour une petite cinquantaine. Également, cette stratégie de mise en scène n'a pas apporté à mon ethnographie sur le plan proprement épistémologique. Elle n'a rien permis de fondamentalement nouveau, mon enquête s'est organisée autour d'enjeux très classiques à l'exercice : stratégies de mise en confiance, positionnement dans un univers social inconnu, problématiques de confidentialité, conflits d'intérêts.

En me saisissant de ce couple d'outils, j'ai simplement déployé l'enquête

dans un autre espace de circulation de l'information, plus souple, que j'ai découvert fréquenté par les acteurs et les observateurs de la vie parlementaire. De ce point de vue, la maîtrise de mon identité numérique s'est présentée comme un mode d'accès à un univers dans lequel le rapport de force n'était pas en ma faveur. Un ethnographe qui enquête à l'Assemblée, avec un thème de recherche différent, y verra, je pense, la même bouffée d'oxygène.

## Références citées

AUGÉ M. (1992), *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Seuil.

CASILLI A. A. (2010), *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris : Seuil, p. 124.

CERVULLE M. & PAILLER F. (2014), « #mariagepourtous : Twitter et la politique affective des hashtags », *RFSIC*, n°4.

CHAMBOREDON H. et al. (1994), « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, vol. 16, n°1, p. 114-132.

CHIBOIS J. (2014), « Un "appeau à journaliste" pour les députés, ou Twitter comme antichambre à la publicité parlementaire », in *Actes du colloque international CECI*, Le Havre : Klog Éditions, HAL Id : halshs-01087681.

ERTZSCHEID O. (9 avril 2008), « Les universitaires devraient bloguer », *affordance.info* [En ligne]. URL (consulté le 29 mars 2012) : [http://affordance.typepad.com/mon\\_weblog/2008/04/les-universitai.html](http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2008/04/les-universitai.html)

URVOAS J.-J. & ALEXANDRE M. (2012), *Manuel de survie à l'Assemblée nationale. L'art de la guérilla parlementaire*, Paris : Odile Jacob.

WEBER M. (1963), *Le savant et le politique*, Paris : Union Générale d'Éditions.